

Élection du Comité Technique du CNRS

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

Une élection pour désigner ceux qui porteront votre voix et vous défendront!

Contexte

L'élection au Comité Technique du CNRS se tient dans une période inquiétante pour les personnels et pour le CNRS. Après le Pacte pour la recherche, les dernières réformes ont considérablement déstabilisé l'organisation du CNRS, nos activités, et nos métiers. La Délégation Globale de Gestion et la Révision générale des Politiques Publiques(RGPP) aggravent la situation avec pour seul objectif réel la réduction des effectifs. Tout cela ne tient pas compte des missions que nous devons assumer avec toujours moins de moyens et moins de personnels. Dans le même temps, la précarité atteint des records avec près d'un tiers de non-titulaires au CNRS en 2010. Le Grand Emprunt et les IDEX restructurent profondément la recherche autour de quelques grands sites universitaires dits « d'excellence ». Dans un contexte politique d'asservissement de la recherche aux objectifs de compétitivité du patronat, quelle sera désormais la place du CNRS ? Quel sera l'avenir des unités qui ne sont pas sur les sites labélisés ? Cette volonté de démanteler le CNRS se heurte à la résistance de notre communauté. Nous devons poursuivre cette résistance et le SNTRS s'y emploie.

L'action du SNTRS-CGT dans le précédent Comité Technique Paritaire pour défendre les droits collectifs des personnels !

Au cours des derniers mandats, le SNTRS-CGT a fait face aux projets d'éclatement du CNRS : plan stratégique, contrat d'objectif et modification du décret cadre du CNRS. Ce furent des batailles où le SNTRS s'est inscrit pour la défense de l'unicité du CNRS, des intérêts des personnels (carrières, primes) et pour l'amélioration des conditions de travail. Lors de la création des Instituts, le SNTRS-CGT s'est battu en proposant de nombreux amendements afin de préserver la cohésion du CNRS et les prérogatives des conseils scientifiques des instituts. Les représentants SNTRS-CGT ont assumé pleinement leur rôle en s'appuyant sur les mobilisations des personnels.

Les enjeux du prochain mandat

Les réformes en cours se traduiront par des textes règlementaires ou des modifications statutaires soumis à l'avis du CT. Les labellisations (Idex, Labex, etc...) transformeront durablement le CNRS, organisme national qui a été créé pour conduire la recherche fondamentale. Le gouvernement, ainsi que la Direction du CNRS souhaitent le transformer en un organisme asservi à quelques universités. Ces évolutions auront un impact sur la politique scientifique, sur son autonomie et ses moyens ainsi que sur la gestion des ressources humaines.

ITA, Chercheurs, Titulaires et non titulaires

Du 30 septembre au 20 octobre 2011, vous participerez aux premières élections profession--nelles pour l'ensemble de la fonction publique. Au CNRS, cela concernera le Comité Technique (CT). L'élection au CT est majeure, elle a pour définir vocation de représentativité syndicale dans instances traitant l'hygiène et la sécurité, formation, et l'action sociale. Cette élection aura un impact direct sur les moyens attribués aux organisations syndicales dont le SNTRS-CGT qui vous défend au quotidien.

Qu'est ce que le Comité Technique?

Le Comité Technique substitue à l'actuel Comité Technique Paritaire, avec des prérogatives renforcées. Instance qui ne sera plus paritaire, le CT traitera de toutes questions relatives l'organisation du CNRS ainsi que de l'ensemble des éléments réglementaires. Il sera l'instance de négociation et de consultation représentants personnels sur les carrières, la indemnitaire, politique conditions de travail, l'hygiène et la sécurité, la politique d'action de formation sociale et permanente, etc.

Vous êtes tous directement concernés.

Le SNTRS-CGT poursuivra son action pour défendre la place de l'organisme dans le paysage de la recherche ainsi que ses structures et ses disciplines, garantes de son interdisciplinarité.

- Nos métiers sont menacés ; les externalisations, la sous-traitance, les mutualisations, et les centralisations visent d'abord à réduire la masse salariale. Les conséquences seront nocives pour la communauté : pertes des savoir faire, dégradation des conditions de travail pour tous, augmentation des tâches administratives ou techniques pour les chercheurs, intensification et taylorisation des activités pour les ITA. L'externalisation sera facturée aux unités. Ces méthodes ne génèrent que souffrances pour les personnels et inévitablement une baisse de l'efficacité pour les collectifs de travail. Le SNTRS-CGT défendra les statuts des personnels, le métier de chercheur à temps plein et la richesse des métiers ITA.
- Depuis des années, le SNTRS-CGT dénonce l'explosion de la précarité dans nos services et laboratoires, répondant souvent à des besoins permanents. Le SNTRS-CGT se bat pour exiger un plan de recrutement pour développer des connaissances nouvelles et favoriser les transmissions de savoirs et de savoir-faire en anticipant les départs.
- Le régime indemnitaire sera concerné par les menaces qui pèsent sur le CNRS et ses personnels. La modulation des traitements (PES ou modulation de la PPRS) apparaît comme une solution à moindre coût pour opposer les personnels et nier l'insuffisance d'attractivité des carrières. L'usage abusif de primes individuelles autant que les politiques de modulation génèrent des discriminations entre les agents. Le SNTRS-CGT demande depuis de nombreuses années une remise à plat du système indemnitaire, avec une prime à 20% pour tous ITA et chercheurs.

Les élus du SNTRS-CGT agiront pour :

- Défendre l'unité du CNRS et la liberté de recherche
- Obtenir un plan de titularisation des précaires et la création d'emplois de fonctionnaires
- Revendiquer des carrières et des salaires attractifs
- Maintenir l'évaluation des unités et des chercheurs par le comité national
- Obtenir l'évaluation des ITA par les pairs du même métier
- Garantir des moyens récurrents suffisants aux laboratoires
- Développer une action sociale solidaire

10 sièges sont à pourvoir avec 10 suppléants.

- 1 Didier GORI (Orsay) AI
- 2 Jérôme GIOVINAZZO (Bordeaux) CR
- 3 Anne CASANOVA-EUZENOT (Nice) IE
- 4 Josiane TACK (Montpellier) IR
- 5 Bruno GUIBERT (Toulouse) Al
- 6 Bernard JUSSERAND (Jussieu) DR
- 7 Lorena KLEIN (Paris B) IR
- 8 Guillaume VINCONNEAU (Marseille) T
- 9 Habiba BERKOUN (Paris A) Al
- 10 Lise CARON (Nantes) CR

- 11 Daniel STEINMETZ (Toulouse) IR
- 12 Pierre GIROUX (Grenoble) Al
- 13 Christine LUCAS (Lyon) Al
- 14 Françoise HENNION (Rennes) CR
- 15 François THIEULEUX (Lille) IR
- 16 Christine DISDIER (Strasbourg) IR
- 17 Olivier LE CONTEL (Meudon) CR
- 18 Michel LION (Caen) IE
- 19 Dina BACALEXI(Villejuif) IR
- 20 Grégoire NADIN (Jussieu) CR

Pour vous défendre, pour défendre la place originale du CNRS, pour défendre nos conditions de travail, nos salaires et nos carrières, Le SNTRS-CGT a besoin de vous, il a besoin de votre voix!

SNTRS-CGT: 7, rue Guy Môquet -94801 VILLEJUIF Tél.: 01 49 58 35 85 - Fax: 01 49 58 35 33 Courrier électronique: sntrs.gr@vif.cnrs.fr Site Web: http://www.sntrs.fr